L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 30 MARS 1896 Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Certificats de Localité.

Succession de Jean Baptiste De Gruy.

No 122—Vingt-unième Cour de District Judiciaire pour la paroisse de Jefferson.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 723 (ancien No 155) rue de la Commune.—MERCREDI, 1er avril 1896, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la **Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans**, rue Baronne, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Emile Rost, juge de la 21me Cour de District Judiciaire pour la paroisse de Jefferson, daté le 19 mars 1896, les certificats suivants de localité, à savoir—

7 certificats de localité de 160 acres chacun, T à Z inclusivement.
12 certificats de localité de 160 acres chacun, A2 à L2 inclusivement.
1 certificat de localité pour 72 97/100 acres N2, le tout No 588 émis le 16 décembre 1891, réclamation No 76, 1ère classe "Harper's Reports," janvier 6 1821.
3 certificats de 160 acres chacun étant D E et F.
1 certificat pour 45 27/100 acres, étant G à tout No 551, émis le 6 février 1893, réclamation No 77 1er class "Harper's Reports," janvier 6 1821, faisait un total de 3,638 24/100 acres.
Conditions—Comptant sur adjudication.
20 mars—20 25 29 à date

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Thomas H. Ryan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 48,586.

IL sera vendu à l'enchère publique, le MARDI, 31 mars 1896, à midi:

PAR JAS. A. BRENNAN, encanteur—A la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune—En vertu d'un ordre daté du vingt-le 24 février 1896 de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terre et améliorations dans le troisième district, dans l'îlet borné par les rues Onzaga, Tonti, Miro et Dabadie, désigné par le No 4, et mesurant en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Onzaga sur 127 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, balance en 1 an à 8 pour cent, et toutes les clauses usuelles, taxes de 1896 devant être payées par l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire public au frais de l'acquéreur; dépôt de 10 pour cent est requis au moment de la vente.
29 fev.—19—mars 8 15 22 29 30 31

PAR ALFRED C. GREEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COMPTES A RECEVOIR ET RECLAMATION

A L'ENCAN,

Vente du Receveur dans l'Affaire du Pelican Saw Mill & Manufacturing Co. en Liquidation.

No 45,850—Cour Civile de District pour le Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ALFRED C. GREEN, Encanteur, Bureau No 828 rue Commune—JEUDI, 2 avril 1896, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans cette ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 18 mars 1896, il sera vendu aux enchères publiques—

Diverses réclamations et compte à recevoir, d'après la liste enregistrée en cour, le tout étant vendu sans compensation, recours ou réclamation.

Conditions—Comptant sur les lieux.
22 mars—22 26 29 à date.

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Stock de Groceries, Vins, Liqueurs, etc., installations, étagères et comptoirs.

A. Coutin, Jr, vs ses Créanciers.

No 48,909—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR D. DANZIGER, Encanteur—Bureau, 314 Hennen Building—LUNDI, 30 mars 1896, à 11 heures A. M. sur les lieux, rue Royale, coin St-Louis, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, signé et daté le 24 mars 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques le stock de groceries, vins et liqueurs, installations, étagères, comptoirs, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.
25 mars - 25 27 29 30

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PIANO,

Meubles de Salon, de Chambre à coucher, de Salle à manger et de Cuisine.

TAPIS, NATTES, RUGS, ORNEMENTS, BRIC-A-BRAC.

Contenu d'une Résidence bien meublée No 936 rue du Camp, près de la rue Delord ; Lundi 30 mars 1896, à 11 heures A. M.

Succession de Barbara F. Weisheer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.—No 48,793.

IL SERA vendu aux enchères publiques, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau, No 610 rue Gravier—En vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 24 mars 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Le contenu du susdit local.
Conditions—comptant.
22 mars—22 24 26 28 à date.

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAYNE & ONORATO.

Annonce judiciaire—Succession de A. L. Desport et femme—Cottage désirable double en bois, Nos 2110 et 2112 rue Ste-Anne, près Galvez, loué $12 par mois, et un Lorrain extra grand à West End avec les améliorations qui s'y trouvent; aussi 30 actions German-American Homestead Association stock, Mardi, 28 avril 1896, à midi. —Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 48,546.

PAR et en vertu d'un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Division B de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 24 mars 1896, adressé à J. L. ONORATO, encanteur, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncier-s, 621 et 631 rue Commune, MARDI, 28 avril 1896, à midi, des propriétés ci-dessous décrites—

1° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné par le numéro 5, d'après un plan tiré par L. Surgi, le 3me jour de juillet 1849, déposé en l'office de A. Ducatel, ancien notaire, comme plan No 2 du livre des Plans No 4, dans l'îlet No 268, borné par les rues Ste Anne, Johnson, Galvez et Orléans. Le dit lot mesurant, en mesure américaine, 31 pieds, 11 pouces, 5 lignes de face à la rue Ste Anne, même largeur dans le fond, sur une profondeur de 77 pieds, 5 pouces et 3 lignes sur une ligne, près Galvez, et 77 pieds, 5 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de divisant du lot No 6 sur le côté près de la rue Johnson; acquis, etc.

2° Une certaine portion de terre à West End, sur les bords du lac Pontchartrain, sur le côté gauche du canal allant jusqu'au lac et formant partie du lot No 2, dans l'îlet borné par l'avenue Lake, l'avenue Lee, l'avenue Canal et la rue Mercer sur un plan dressé par W. H. Williams, voyer, le 20 avril 1871, déposé au bureau de Theo. Grypol, ancien notaire. Le dit lot devant être pris du côté du dit lot le plus rapproché au lot numéro un du dit îlet, et mesurant soixante-dix pieds de face à l'avenue Canal sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 234 pieds, s'étendant à la rue Mercer (en moins la partie vendue à C. W. Ziegler, d'après un acte pardevant F. Deibel, notaire public, le 13 juin 1891, mesurant 35 pieds de face à la rue Mercer sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.)

3° Trente actions, Séries —, dans la German-American Homestead Association, dont quinze dollars ont été payés.

Conditions pour les actions—Comptant avant livraison.

Conditions pour les propriétés foncières—Un tiers en plus comptant; la balance à un et deux ans de crédit, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs assumeront les taxes de 1896 et feront un dépôt de 20 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Fred Deibel, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

BAYNE & ONORATO.
Propriétés Foncières, Hypothèques et Placements, 621 rue Gravier.
28 mars—28 29 30 31—avril 7 14 21 à date

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage entre Héritiers.

LE COTTAGE DOUBLE

Nos 3163 et 3165 rue St-Claude, entre Louisa et Clouet. Et

Trois lots pour bâtir adjacent

faisant face à la rue St Claude. Aussi

LE COTTAGE DOUBLE

No 3429 rue Bourgogne, encoignure Elmire occupé comme Grocerie et Résidence. Et

COTTAGE TRIPLE

Nos 3421, 3423 et 3425 rue Bourgogne, entre Elmire et Désiré.

Mme Margaret Krenzel, veuve en communauté du défunt Claus Helmke Sr et als versus la mineure Bertha Loretta Buttner et als pour partage.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.—No 46,268.

PAR D. DANZIGER Encanteur, bureau 314 Hennen Building, MARDI le 31 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune—En vertu d'un ordre et d'un jugement de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 31 janvier 1896 et signé le 7 février 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

1° Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances, etc., situé dans le 3me district de cette ville, dans l'îlet No 402, borné par les rues St-Claude, Louisa, Clouet et Marais et désigné comme lot A, sur un plan de C. Uncas Lewis, député-voyer, en date du 28 mars 1895, déposé en le bureau de F. D. Charbonnet, notaire public, conformément auquel dit plan, le lot ou portion de terre commence à une distance de 31 pieds 6 pouces de l'encoignure des rues Louisa et St-Claude et mesure 58 pieds de face sur une profondeur de 117 pieds entre lignes égales et parallèles.

2° Les améliorations consistent en un cottage double, contenant de chaque côté deux chambres, cabinet, galerie couverte, cuisine, etc.

2° Trois certaines lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Troisième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Louisa, St-Claude, Clouet et Marais, et désignés comme lots No 12, 11 et 10, respectivement sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer, nommé ci-dessus et mesurant d'après le dit plan ce que suit: Lot No 12 se joignant au lot A vers la rue Clouet mesure 30 pieds de face sur la rue St-Claude, par une profondeur de 117 pi ds. Lots Nos 11 et 10 se joignent et mesurent chacun 30 pieds 8 pouces de face à la rue St-Claude par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 117 pieds.

3° En certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet No 286, borné par les rues Bourgogne, Elmire, Désiré et Lamarque, désigné comme lot A sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer, dont il a été déjà question ci-ceci, et d'après lequel le dit lot mesure 36 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Bourgogne sur 106 pieds de profondeur et de façade à la rue Elmire.

Les améliorations comprennent un cottage double, occupé comme épicerie et résidence, et ayant magasin, quatre chambres, galerie couverte, une entrée pour l'écurie, citerne, etc.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le même îlet et district que le lot précédent et désigné par la lettre B, dans le susdit plan fait par C. Uncas Lewis. Le dit lot B touche le lot A sur le côté le plus près de la rue Désiré et mesure 54 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Bourgogne sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 106 pieds. Les améliorations consistent en un triple cottage, toit en ardoisée, chacun ayant 3 chambres, cuisine, etc.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance à un et deux ans. Le crédit en partie s'il en reste à être représenté par des billets des acquéreurs, garantis par liens et privilèges du vendeur sur la propriété vendue et portant huit pour cent par an d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement.

Les actes de vente devant contenir le pacte de "non aliénando," le transfert des polices d'assurances, la clause pénale de 5 pour cent d'honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1896 en plus et au-delà du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 0/0 comptant.

Actes de vente pardevant P. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.
28 fév—28 29—mars 1 8 15 22 29 à date

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

G. Hirschberry vs Wm Lynn.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE ORLÉANS—No 30,950—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, le MARDI, 31 mars 1896, à midi, à mon entrepôt rue Lafayette, entre les rues Camp et Magasins, des propriétés suivantes à savoir: Sa-sis dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Un mulet, wagon et harnais.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON, Constable.
20 mars—20 26 31

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE SPÉCIALE A L'ENCAN

—DE—

214 Ilets et Lots de Terre

—DANS LES—

Premier et Deuxième Districts.

—Bornés par—

L'avenue Carrollton, l'avenue Cleveland, les rues Salcedo, Gayoso, Palmyre, l'avenue Tulane, les rues Pierce, Ulloa, Banks, Baudin, Cortez, Scott, d'Hémécourt, Olympia, St-Patrick, Bienville, Clark, l'avenue Hagan, les rues Conti et St-Louis.

Michel J. G. A. M. Delfan De Pontalba et als.,
versus
Fernand G. C. Delfan de Pontalba, un mineur.

No. 48,920 Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau, No 723 (ancien No 155) rue Commune—

Mardi, 28 avril 1896, à midi,

il sera vendu à l'enchère publique, à la **Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans**, Nos 629 et 631 rue Baronne, entre les rues Gravier et Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu le 17 mars 1896 et signé le 23 mars 1896, par l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Premier District.

1° Quatorze certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 1 à 14 inclusivement, îlet, ancien No 152, maintenant 432, bornés par rues Cleveland, Palmyre, Salcedo et Gayoso, mesurant comme suit, 282 pieds 9 pouces de face à la rue Palmyre, 38 pieds 1 pouce de face à la rue Gayoso, 319 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Salcedo, 60 pieds 1 ligne de face à la rue Cleveland sur une profondeur dans le fond sur une ligne oblique de 359 pieds 7 pouces et 6 lignes.

2° Vingt-six certains lots de terre, situés dans le Premier district de cette ville, désignés par les Nos 1 à 26 inclusivement îlet ancien No 21 maintenant 805, borné par les rues Mistral, Alexander, Baudin et Banks, mesurant chacune des rues Alexander et Mural 319 pieds 8 pouces 2 lignes, et 314 pieds 2 pouces sur chacune des rues Banks et Baudin.

3° Trois certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les numéros 15, 16 et 17, îlet ancien No 50 maintenant 762, borné par les rues Avenue Carrollton et Ulloa et les rues Pierce et Banks, mesurant 115 pieds 10 pouces 2 lignes de face sur l'Avenue Carrollton, 156 pieds 11 pouces 2 lignes de face sur l'Avenue Tulane, 87 pieds 5 pouces et 4 lignes de largeur sur la ligne du fond, et 142 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Ulloa.

4° Dix-sept certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 1 à 16 inclusivement et lot No 36 îlet ancien No 53 maintenant 759, borné par l'avenue Carrollton, les rues Pierce, Banks et Baudin, mesurant 319 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Baudin 143 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à l'avenue Carrollton, 475 pieds 4 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Banks, et 142 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Pierce.

5° Vingt-six certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 1 à 26 inclusivement, îlet ancien No 74, maintenant 735, borné par les rues Scott, Cortez, Banks et Baudin, mesurant 319 pieds 8 pouces 4 lignes de face sur chacune des rues Baudin et Banks, et 319 pieds 8 pouces 2 lignes sur chacune des rues Scott et Cortez.

6° Vingt six certains lots de terre situés dans le Premier district de cette ville, désignés par les Nos 1 à 26 inclusivement, îlet ancien No 73, maintenant 736, borné par les rues Cortez, Scott, Baudin et D'Hémécourt, mesurant 319 pieds 8 pouces 4 lignes sur chacune des rues Scott et Cortez et 319 pieds 8 pouces 2 lignes de face aux rues Banks et D'Hémécourt.

7° Vingt-six certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 1 à 26 inclusivement, dans l'îlet, ancien No 72, maintenant 737, borné par les rues D'Hémécourt, Ulloa, Camp et Scott mesurant 319 pieds 8 pouces 4 lignes sur chacune des rues Cortez et Scott et 319 pieds 8 pouces et 2 lignes sur chacune des rues Ulloa et D'Hémécourt.

8° Vingt-six certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 1 à 26 inclusivement, dans l'îlet ancien No 8, maintenant 823, borné par les rues Olympia, St-Patrick, D'Hémécourt et Baudin, mesurant sur chacune des rues D'Hémécourt et Baudin 314 pieds 5 pouces et 6 lignes, et 319 pieds 8 pouces et 2 lignes sur chacune des rues Olympia et St-Patrick.

Deuxième District.

9° Vingt-quatre certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos 1 à 24 inclusivement, îlet borné par les rues Bienville Conti Hagan avenue et Clark, mesurant 277 pieds 6 pouces sur chacune des rues Bienville et Conti par 300 pieds 8 pouces 8 lignes sur chacune des rues Hagan Avenue et Clark.

10° Quinze certains lots de terre, situés dans le Second District de cette ville, l'îlet borné par l'avenue Hagan et les rues Conti, St-Louis et Clark, lesdits lots désignés par les Nos 1 à 15 inclusivement et mesurant 265 pieds 9 pouces de face à la rue Conti, 265 pieds 2 pouces de face à la rue Clark, 146 pieds 6 pouces de face à la rue St-Louis et 339 pieds 2 pouces 1 ligne sur l'avenue Hagan.

11° Onze certains lots de terre, situés dans le Second District de cette ville désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 11, 12, 13, 14, 15 et 16, îlet borné par les rues Conti St-Louis, Cortez et Scott mesurant 159 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Conti, 20 pieds 8 pouces sur la rue Scott, 88 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la rue St-Louis et 265 pieds 2 pouces sur la rue Cortez.

Toutes les mesures de tous ces lots sont plus ou moins, et vendus conformément aux mesures des plans pour référence à la Bourse.

Termes et conditions—La moitié en plus comptant, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans en billets des acquéreurs garantis par hypothèques spéciales et liens et privilèges du vendeur sur la propriété vendue, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement, les acquéreurs devant déposer 10 0/0 du prix de l'adjudication avec les encanteurs comme garantie; les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières en ce qui concerne le transfert des polices d'assurance, le paiement de 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procédures judiciaires pour forcer le paiement des dits billets.

Actes de vente pardevant J. H. Forcelle, notaire public, aux frais des acquéreurs.
25 mars—25—avril 5 12 19 26 28

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un lot de réclamations dans l'affaire de J. E. Richard vs ses créanciers. A l'Encan pour du Comptant.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur.—Bureau No 143 rue Carondelet—MARDI, 7 avril 1896, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, Nos 629 et 631 rue Commune. En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division "E," daté le 24 mars 1896, numéro du docket 46,138, dans l'affaire de J. E. Richards vs ses créanciers, il sera vendu aux enchères publiques—

Un lot de réclamations d'après l'inventaire enregistré.
Conditions—Comptant avant livraison.
25 mars—25—avril 5 et 7

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF,

—D'UNE—

Grande Propriété de valeur, dans le Sixième District,

Et dont deux lots font face à la rue St-Charles, et forment l'encoignure de la rue Walnut,

—ET L'AUTRE LOT—

Faisant face à la rue Walnut, le tout dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Carrollton et Chestnut.

Stanley O. Thomas vs Louis A. Gerdain.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48 729—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 avril 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartenant ou pouvant en quelque sorte y appartenir situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Milan Baronne, anciennement Bachus, Berlin et Dryades, étant l'îlet No 456, anciennement No 76; les dits lots se joignent et sont designés par les Nos Treize et Quatorze et mesurent chacun trente pieds de face sur la rue Milan par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds; le lot No 13 formant l'encoignure des rues Milan et Dryades

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
28 fév—28—mars 6 13 20 27—2 av

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur dans les Premier et Quatrième districts.

—Dans l'affaire de la—

Succession de Michael Carroll.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 48,486—En vertu d'un ordre de vente daté le 11 mars 1896, à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier district de cette ville, JEUDI, 16 avril 1896, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annunciation, Calliope, Thoupitoulas et Poeyfarre, désigné par le numéro six sur un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant R. G. Gottschalk, ancien notaire dans cette ville, le 11ème jour de mai 1867, et mesurant seize pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Annunciation, treize pieds onze pouces et deux lignes de large derrière, une profondeur d'à peu près cinquante et un pieds, cinq pouces et deux lignes sur la ligne du lot numéro cinq, et à peu près cinquante trois pieds, dix pouces et six lignes sur la ligne du lot numéro sept et se dirigeant vers une allée de cinq pieds de large et ouvrant sur la rue Poeyfarre, et commune au dit lot et aux autres, étant la même propriété que le défunt Michel Carroll acquise par achat de la succession de Johanna Jungbluth, par un acte passé pardevant William Ardill, notaire en cette ville, le 11e jour de juillet 1894.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Poydras, Franklin et Liberté, désigné par le numéro dix-sept, sur un plan dressé par C. A. Hedin, ingénieur civil, en date du 27 mars 1850 et déposé pour références en le bureau de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, lesdit lot mesure vingt-cinq pieds sept pouces et trois lignes de face à la dite rue Perdido, vingt-cinq pieds, quatre pouces et cinq lignes de largeur sur la ligne du fond, par quatre-vingt-douze pieds, huit pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne du côté le plus près de la rue Franklin et quatre-vingt-dix huit pieds, huit pouces et quatre lignes sur la ligne du côté vers la rue Liberté laquelle dite propriété fut acquise par le dit défunt Michael Carroll par achat de la succession de Mme Margaret Weinman par acte passé pardevant James Simeon, notaire en cette ville, le vingt et unième jour de décembre 1894.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet (anciennement Trémé) Julia, Tonti et Lafayette, ancien No 6, et désigné par le numéro quatre et mesure vingt-cinq pieds neuf pouces et quatre lignes de face sur la rue Carondelet sur une profondeur de cent soixante et onze pieds, six pouces et sept lignes sur la ligne du côté du lot "A" et cent soixante-treize pieds, six pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé le lot numéro vingt-quatre se trouve sur le fond des lots A et B et mesure trente pieds de face à la rue Walnut sur cent vingt pieds de profondeur entre deux lignes parallèles.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° Comptant, payer un billet passé dû de $2,333 33 1/3 avec 7 0/0 par an d'intérêt à partir du 7 décembre 1894, jusqu'au paiement: 10 0/0 d'honoraires d'avocats sur le montant du procès et les coûts et frais du procès et de la vente et les taxes dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur devra assumer le paiement d'un billet de $2,333 33 1/3, daté le 7 décembre 1894 et payable deux ans après sa date et portant intérêt au taux de 7 0/0 par an à partir de sa date jusqu'au paiement et garantis par hypothèques et liens du vendeur sur la dite propriété concurremment avec le billet payé.

3° Et la balance du prix d'adjudication s'il en reste, comptant sur les lieux.

Et en cas que le prix offert par la propriété soit, après la déduction des dites honoraires d'avocats, coûts, charges et taxes comptant, plus bas que la valeur entière du billet passé dû avec le dit intérêt et du billet devant être assumé comme il est dutitionnement décrit. Alors après le paiement des dits honoraires d'avocats, coûts, charges et taxes au comptant l'acquéreur devra payer comptant le montant pro rata résultant au billet passé dû et assumer le paiement du billet secondement décrit jusqu'à l'extinction du pro rata en résultant.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 fév—29—6 13 20 27 mars—2 avril

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur dans le Sixième District,

formant l'encoignure des rues Camp et Octavie dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Chestnut et Joseph.

E. P. Cousin vs P. O'Leary et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 47,865—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 avril 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Octavie, Camp, Chestnut et Joseph, désignés comme lots Nos 7, 8 et 9 et se touchant et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Camp sur cent dix-sept pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 9 formant l'encoignure des rues Camp et Octavie.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 mars—20 27 - 2 10 17 23 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Vaste Propriété de

Valeur améliorée dans le Second District, portant le nouveau numéro municipal 1131 rue Nord Broad, et traversant l'îlet, et faisant face à la rue Septième, dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Live Oak et Bellechasse.

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans vs Félix P. Spivin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,353. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 avril 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre, situés dans le Second District dans l'îlet No Dix, compris entre les rues Broad, Septième, Live Oak et Bellechasse, les dits lots étant désignés par les Nos Six, Sept Seize et Dix-sept, conformément avec une copie conforme d'arpentage et un plan exécuté par Arthur de Armas, voyer et ingénieur civil, le 27 octobre 1871, annexé à un acte de vente des dits lots au défunt Maximilien Lefort, passé pardevant E. Lauer, ancien notaire de cette ville, le 19 mars 1873 et ayant les dimensions suivantes: Lots Nos Six et Sept contigus, mesurent chacun vingt-neuf pieds dix pouces et cinq lignes de face sur la rue Broad, par une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles; lot No seize mesure trente-et-un pieds, trois pouces, cinq lignes de face à la rue Septième, sur une profondeur de cent sept pieds, onze pouces, une ligne sur la ligne touchant le lot No 15; lot No dix-sept mesure aussi trente et un pieds, trois pouces, cinq lignes de face à la rue Septième sur une profondeur de quatre-vingt-dix-huit pieds, sept pouces, trois lignes, sur la ligne le séparant du lot No seize et une profondeur de quatre-vingt-huit pieds, trois pouces et cinq lignes sur la ligne touchant le lot No dix-huit.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et dépendance qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13 mars—13 20 27—avril 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur comme le No 18 rue Conti, entre Décatur et Chartres.

Thomas Winans vs Eugène Eternod.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,705.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 9 avril 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges qui y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, Decatur (anciennement Vieille Levée), Bienville et Chartres, et désigné par le No "Quinze" sur un plan dressé par A. Sampson, architecte, déposé au bureau de Henry T. Caire, ex-notaire public en cette ville, d'après le plan No Seize du Livre de Plans No Six, lequel dit lot mesure, en mesure américaine, vingt (20') pieds (1") pouce et (6") lignes de face à la rue Conti sur une profondeur de soixante et onze (63') pieds et neuf (9") lignes, plus ou moins entre lignes égales et parallèles; les bâtisses portent le numéro municipal Dix-huit.

Acquis par le défendeur par achat de Louis Eternod, par acte passé devant Joseph D. Taylor, notaire, le 21 août 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
6 mars—6 13 20 27—avril 3 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'une très attrayante Propriété de valeur améliorée, Dans le Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Milan et Dryades, dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Baronne et Berlin.

Security Building and Loan Association vs Mme Julia K. Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 48,560—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St Charles et Camp, dans le Premier District de c